



Ouagadougou, le 03 JUL 2026

N°2026 MESRI/SG/DGCOB/DBE

0057

# COMMUNIQUÉ

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur d'informer le public burkinabè, que dans le cadre du programme électronucléaire, la Fédération de Russie en Partenariat avec ROSATOM offre des bourses au titre de l'année académique 2026-2027, pour des études des cycles licence, master et doctorat dans le domaine des sciences du nucléaire.

Le nombre de bourses est de six (06) réparties comme suit :

- deux (02) bourses pour les études de cycle de licence ;
- trois (03) bourses pour les études de cycle de master ;
- une (01) bourse pour les études de cycle de doctorat.

## 2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout candidat remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être en bonne santé physique et mentale ;
- avoir un casier judiciaire vierge.

### ☞ Pour les études de cycle licence

- être titulaire du baccalauréat des séries C, D ou E de la session de 2026, obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une moyenne supérieure ou égale à 15/20 ;
- avoir une moyenne supérieure ou égale à 15/20 en mathématiques et en sciences physiques à l'examen du baccalauréat ;
- ne pas être âgé de plus de 23 ans révolus au 31 décembre 2026.

### ☞ Pour les études de cycle master

- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent en physique fondamentale avec au moins la mention « **bien** » ( $\geq 14/20$ ) ;
- **ne pas être âgé de plus de 27 ans révolus au 31 décembre 2025** ;
- **ne pas être salarié du public ou du privé.**

### ☞ Pour les études de niveau doctorat

- être titulaire d'un master en physique avec **au moins la mention «bien»** ( $\geq 14/20$ ) ;
- **ne pas être âgé de plus de 32 ans révolus au 31 décembre 2026** pour les candidats de sexe masculin et de **plus de 34 ans révolus au 31 décembre 2026** pour les candidats de sexe féminin ;
- **ne pas être salarié du public ou du privé.**

## 3. Composition du dossier de candidature

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : **[www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)** composés des **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme CampusFaso : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf) .) ;
- l'original de extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou encore la photocopie légalisée du certificat de nationalité.

### ☞ Pour le cycle de licence

- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

### ☞ Pour le cycle de master

- la photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation définitive de licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent (ou attestations provisoire du diplôme) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle de licence (L1, L2 et L3) comportant les moyennes semestrielles ou annuelles.

### ☞ Pour le cycle de doctorat

- la photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation définitive du master ou de tout autre diplôme jugé équivalent (ou attestations provisoire du diplôme) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle du master (M1 et M2) comportant les moyennes semestrielles ou annuelles.

**Les candidats présélectionnés doivent déposer en plus des pièces soumises pour la présélection un dossier complet composé des documents suivants :**

- un casier judiciaire de moins de trois (03) mois de date ;
- un certificat d'examen médical probant VIH négatif datant de moins d'un mois à partir de la date de la visite médicale ;
- une photocopie légalisée des deux premières pages du passeport dont la validité dépasse dix-huit mois (18) mois ;
- un certificat médical délivré par un médecin burkinabè ou russe agréé attestant de la bonne santé du candidat et l'absence de contre-indications à vivre et à étudier dans les conditions climatiques de la Russie datant de moins d'un mois à partir de la date de la visite médicale ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est pas atteint de la tuberculose datant de moins d'un mois à partir de la date de la visite médicale ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est pas atteint de tout type d'hépatite datant de moins d'un mois à partir de la date de la visite médicale.

**Nota Bene :**

Les documents ci-dessus cités doivent être traduits en langue russe par un traducteur assermenté.

En outre, après la sélection, les photocopies des documents doivent être déposées avec les originaux et les versions traduites au service consulaire de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République de Côte d'Ivoire pour être légalisées et certifiées.

**4. Procédure de dépôt en ligne du dossier**

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme intégrée de CAMPUSFASO à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.

Les dossiers doivent être soumis sur la plateforme **du 08 au 14 juillet 2026 au plus tard à 23h59 mn** sur le site : <https://services.campusfaso.bf>.

**4.1. Pour les candidats aux études de licence**

*Les étapes à suivre sont les suivantes :*

**Etape 1 : création du compte INE (Identifiant National d'Etudiant) sur le site [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).**

- aller sur Campusfaso [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf);
- cliquer sur « ouvrir mon compte » ;
- sélectionner « Inscriptions d'anciens bacs/élèves » ;

- renseigner toutes les informations (au niveau du cursus, renseigner les informations relatives au BEPC telles que l'année d'obtention du BEPC, le numéro PV) ;
- renseigner les autres champs et valider ;
- réception d'un INE et un mot de passe de campusfaso sur adresse mail du candidat.

### **Etape 2 : intégration du compte INE (Identifiant National d'Etudiant) sur le site**

<https://www.services.campusfaso.bf>.

- saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://www.services.campusfaso.bf> ;
- cliquer sur « Création de compte étudiant » ;
- entrer son INE et valider ;
- confirmer son adresse email et valider ;
- réception d'un nouveau mot de passe par le candidat ;
- s'assurer d'être intégré par campusfaso sur <https://www.services.campusfaso.bf> ;
- cliquer sur « Connexion » ;
- entrer son INE et son mot de passe reçu par mail.

### **Etape 3 : dépôt du dossier de candidature**

- cliquer sur Bourses d'études ;
- sélectionner candidature ;
- choisir la bourse concernée ;
- cliquer sur voir plus pour les dossiers à fournir ;
- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et charger les scans de toutes ces pièces aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- valider sa candidature.

### **4.2. Pour les candidats aux études de master et de doctorat**

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **et un mot de passe** valide ;
- Ouvrir un navigateur (Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...) ;
- Saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;
- Cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- Entrez son INE et valider ;
- Entrer son numéro de téléphone et valider ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- Cliquez sur « **Candidature** » ;

- Choisir la bourse à laquelle vous postulez ;
- Cliquer sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- Scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- S'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- Cliquer sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- valider sa candidature.

## 5. Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne : de disposer d'une bonne connexion ; de **scanner de manière lisible toutes les pièces requises** ; de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- de soumettre son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

**NB :** pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point-virgule, point...) et des caractères spéciaux (-, /, \*, ], @, ^, £, (), =...) dans le nom des fichiers.

## 6. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte :
  - de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat et des moyennes obtenues en mathématiques et en sciences physiques pour les candidats aux études de licence ;
  - des résultats de tous les semestres du cycle de la licence ou du master pour les candidats aux études de master ou du doctorat.
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée d'un original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place du (ou des) document(s) exigé(s) par le communiqué **ne sera pas examiné.**

- Les photocopies légalisées des originaux des pièces constitutives du dossier de candidature doivent être annexées aux traductions officielles en langue russe.

NB : Toute attribution d'une bourse dans le cadre du programme électronucléaire est exclusivement réservée aux études dans le domaine des sciences du nucléaire, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.

P/le Ministre et par délégation  
Le Secrétaire général



**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*